655.4

DISSERTATION

SUR

NIGRINIANUS

DONT LE TEMS A ESTE' juſqu'icy fort incertain & ſur quelques autres Princes dont les Medailles ſont quelque difficulté parmi les Antiquaires.

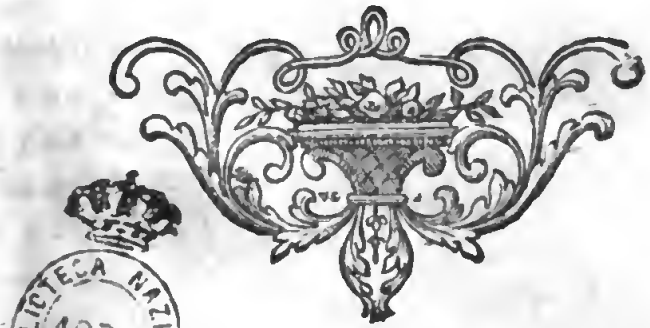

BIBLIOTECA NAZIONALE 1872 FIRENZE

A PARIS,

Chez PIERRE COT, ruë S. Jacques, à l'entrée de la ruë du Foin, à la Minerve.

M. DCC. IV.

AVEC PERMISSION.

AVERTISSEMENT.

LEs gens deſintereſſez, c'eſt-à-dire les veritables gens de Lettre, me ſçauront peut-être quelque gré d'avoir defriché dans la Province des Medailles un terrain inculte juſqu'à preſent. Je m'étois engagé dans ma Diſſertation imprimée le mois dernier à donner de nouvelles preuves de mon travail. En voici quelques unes ſur les Medailles de NIGRINIANUS *& de quelques autres Princes qui ont fait juſqu'icy de la difficulté. Je ne croiois point avoir d'Adverſaires contre mes reflexions ſur celle de* MAGNIA URBICA. *Le ſoin que j'y ay pris de ne rien dire contre la vrayſemblance, & contre les regles de la Critique me mettoit, ce ſemble, à couvert d'une cenſure ſpecieuſe. D'ailleurs l'approbation des plus habiles dans ce genre, ſur le ſuffrage de qui j'oſe dire que j'ai hazardé mes conjectures, ne pouvoit qu'augmenter ma confiance à les publier.*

Je viens d'entendre neanmoins qu'une perſonne d'un Corps que je reſpecte, s'eſt efforcée d'écrire contre, je ne ſçay dans quel eſprit; mon doute eſt d'autant mieux fondé, que ma

Diſſertation ayant été lûë il y a trois ou quatre ans dans une des Aſſemblées de ſa Compagnie, on ne trouva rien qui la dût faire mépriſer, juſqu'à l'abandonner à de ſi foibles attaques. Monſieur Vaillant même, entre les mains de qui elle fut miſe pour l'examiner de plus près, rendit à mon Ecrit le témoignage le plus favorable que je pouvois ſouhaitter. C'eſt auſſi ce que cet habile homme, & ſi éclairé dans ces matieres a eu la bonté de me dire. Mais la maniere dont l'Illuſtre Preſident de l'Academie s'eſt expliqué ſur l'ouvrage de Monſieur Henrion ne m'eſt elle pas encore plus avantageuſe? Il n'a trouvé cet ouvrage ſingulier, qu'en ce que l'Auteur s'attache à détruire ma conjecture ſur Magnia Urbica, ſans en avoir une meilleure à y oppoſer. Que tout le fruit de ſon travail, *a-t-il ajoûté*, ſe bornoit à nous replonger dans les tenebres & dans la même incertitude, où l'on étoit auparavant ſur l'Etat de cette Princeſſe. *Reflexion qui auroit dû être plus mortifiante pour mon Antagoniſte, ſi Monſieur l'Abbé* BIGNON *ne l'eut accompagnée de toute la politeſſe qui lui eſt naturelle. Après cela je ne crois pas qu'il ſoit difficile de répondre aux objections que Monſieur H. m'a faites.*

La Critique, ſelon nos Maîtres, n'eſt pas un art ſi facile à exercer. S'il ne faut pas moins un bon eſprit qu'un bon cœur pour s'en-

gager dans ce genre de Litterature, il ne faut pas moins de talent qu'une longue étude pour y réuſſir. Comme ces graces ne ſont pas données à tout le monde, il y a bien ſouvent de la témerité à la plûpart de ceux qui s'ingerent publiquement à écrire contre les Ouvrages d'autruy. Je ferois voir aiſément le rapport de cette maxime au deſſein de renverſer mes conjectures, ſur Magnia Urbica, ſi je voulois m'étendre icy, ſur tout ce qu'on m'objecte. Ainſi je ne me donneray pas la peine de répondre en forme à ce qu'on a debité contre mon Ecrit. Ce ſeroit peut-être faire injure aux lumieres & au bon goût de ceux qui ont entendu lire le long diſcours qu'on vient de m'oppoſer. Ils ont admiré ſans doute la profondeur des raiſonnemens & de la lecture de mon Antagoniſte dans ce qu'il avance contre moy. Rien ne peut mieux convaincre que le reproche qu'il me fait d'avoir mal traduit le paſſage d'un Auteur Latin. Qui peut être aſſez ſimple ou aveuglé de quelque motif pour croire qu'un homme avec la moindre experience, même dans les Lettres, traduiſe le rem Romanam *de Vopiſcus, par* territoire Romain, *ſans raiſon. Il étoit plus aiſé à un ignorant ou à un homme ſans lecture de mettre* les emplois de la Republique, *ou* le maniement des affaires. *Mais le devoir d'un bon Antiquaire demande une recherche plus exacte, il n'avance*

rien qu'après avoir conſulté ou les Manuſcrits anciens d'un Auteur, ou les Sçavans critiques ſur le veritable ſens de l'endroit dont il ſe ſert.

C'eſt donc ce que j'ai fait en cette occaſion, & Monſieur Saumaiſe a été mon guide. Cet illuſtre critique après avoir montré que par rem Romanam fugerunt, *on devoit entendre* Romanam regionem, *c'eſt-à-dire la region* ſuburbicaire. *Il ajoûte qu'il n'y a point de ſens autrement.* Quod ad vulgatam, *dit-il*, hujus loci lectionem attinet romanam rem fugerunt prorſum inepta & abſurda eſt. *Ce qui eſt original, c'eſt que M. H. par une bevûë ſinguliere pour un homme qui veut faire le critique prend le* territoire Romain *pour un lieu hors l'Italie, puis qu'il m'accuſe d'avoir traduit Vopiſcus dans ce ſens, le public jugera la-deſſus qui de vous deux ſçait mieux ſa carte. Les remarques qu'il fait enſuite de la jeuneſſe pretenduë du viſage de* Magnia Urbica *ne ſçauroient rien conclure dans les monnoyes de ce temps.*

Quel eſt cependant le Novice en Medaille qui ne ſçache que dans la plus grande partie de celles de nôtre Princeſſe comme dans la petite que j'ai fait graver, Elle y paroît d'un âge à pouvoir être mere de Carinus & de Numerien. Ce qu'on joint à cela ſur les deux Princes qui ſont aux pieds de la fem-

me aſſiſe du Medaillon eſt de même genre que le reſte. Y a-t-il de la ſincerité ou de la connoiſſance de l'Antique à ſoutenir que ces deux figures avec la robe virile ne ſont que des enfans à la bavette? *Eſt-il extraordinaire de voir des Empereurs en petit & dans le même habillement auprès de grandes figures de Divinitez. Il ne faut qu'ouvrir les Livres de Medailles & les Cabinets, on y trouvera de quoy montrer combien ſont vains les efforts prodigieux que fait M. H. pour briller dans cette matiere à quel prix que ce ſoit. Le Trajan du Duc Darſcot aux pieds de Jupiter avec cette legende* CONSERVATORI PATRIS PATRIÆ, *un revers de Marc Aurelle encore Ceſar, mais avec la puiſſance de Tribun où ce Prince & Verus ſont aux deux côtez d'une grande figure debout, qui les couvre avec ſa robe, & ce mot* CONCORDIA. *Un Commode, comme le Trajan, qui ſe trouve par tout. Un Alexandre Severe qu'on me dit être chez Monſieur de Boze. Le Diocletien que j'ay & le Maximien du Cabinet de Monſieur Baudelot avec les mêmes types, & les mêmes legendes ſont de bonnes preuves du peu de ſolidité de ce qu'on m'objecte. J'avois déja rapporté quelques-uns de ces Exemples page 60. auſquels Monſieur H. n'a pas répondu. Il n'avance au contraire qu'une infinité de choſes qu'on peut appeller pueriles comme preſque toute l'aſſemblée la jugé. Si mes*

conjectures ainſi ont un jour à le ceder à de plus heureuſes découvertes, je ſuis bien ſeur que ce ne ſeront pas les minuties qu'on m'objecte qui les détruiront. Je ne crois pas même que parmi les Antiquaires les incertitudes *de Monſieur H. ayent tout le credit qu'il ſe l'imagine & qu'un autre Empereur ait l'avantage de l'emporter ſur Carus.*

On eſt ſi fort perſuadé du droit de ce Prince ſur Magnia Urbica, *& ce que mon Antagoniſte a dit contre, a fait ſi peu d'impreſſion que voicy quelques nouvelles preuves qu'on vient de m'en ſuggerer au ſortir de l'Academie. Les medailles de Carinus lorſqu'il n'étoit que Céſar, ſervent a montrer l'exiſtance d'une Princeſſe femme de Carus après ſon élevation à l'Empire. On y lit du côté de la tête* M. AUR. CARINUS NOB. CÆS. *& au revers ou* MONETA AUGG. *avec le type ordinaire ou* VIRTUS AUGG. *avec deux figures, ou* PIETAS AUGG. *avec les vaſes des ſacrifices. Ces deux* Auguſtes *conſtamment ne peuvent être que le Pere & la Mere de Carinus. Une autre medaille aſſez ſinguliere de Numerianus du Cabinet de Monſieur Baudelot, prouve encore ce que je pretends. Elle ne donne à ce Prince que la qualité de* Céſar, *& marque qu'il y avoit trois Auguſtes de ſon tems.* IMP. C. M. AUR. NUMERIANUS NOB. C. *du côté de*

la tête. Et au revers VIRTUS AUGGG, *avec deux figures dans le champ* E. Δ. *& dans l'exergue* XXI. *Comme les monnoyes de* Carinus Céſar *font voir* deux Auguſtes, *qu'on ne peut interpreter que de Carus & de ſon Epouſe ; cela fait conjecturer que Carinus a été fait Auguſte du vivant de Carus avant Numerianus, & que la Medaille de ce Prince dont je viens de parler a été frappée dans ce temps-là. En effet le même revers & la même legende de* trois Auguſtes, *les mêmes lettres* E. Δ. *du champ, & celles-cy de l'exergue* XXI. *ſe trouvent dans Carus. Qu'on tire après telle conſequence qu'on voudra, il ſera difficile de renverſer la mienne. Mais à quelque Empereur qu'on s'efforce de donner la Princeſſe que je crois avoir rendu à ſon Epoux, il faut qu'on reconnoiſſe que j'ay le premier frayé le chemin le plus ſeur, que c'eſt moi qui l'ai montré, & je n'auray pas de peine à faire voir qu'on s'égarera toûjours dès qu'on s'en écartera.*

Au reſte il n'eſt point vray qu'on ſçeut & qu'on eut de bonnes preuves que Magnia Urbica n'étoit point la femme de Maxence, comme l'avance de ſon crû M. H. juſqu'à preſent, on l'avoit toûjours rangée après ce Prince dans les Cabinets imprimez depuis quelques années même, & dans ceux qui ne le ſont pas. Je ſçay encore par de bons garands que M. H. n'en ſçavoit pas davantage avant

mes remarques ſur ce ſujet. Ce n'étoit pas la peine de ſe parer de preſque toute ma Diſſertation, pour en enfler ſon diſcours ſans avoir rien de bon à nous apprendre. Par exemple, ce qu'il dit au ſujet de l'Empereur Tacite pour renverſer ce que j'employe de Vopiſcus eſt-il ſupportable ? Parce que l'Hiſtorien dit que Tacite ne permit pas à ſa femme de mettre des pierreries, uxorem gemmis uti non eſt paſſus. *Il pretend tirer de là que cette Princeſſe en avoit porté, puiſque cet Empereur le lui* deffendit. *Mais qui ne voit que c'eſt encore ſi mal entendre le ſens de l'Auteur, qu'il ne ſemble pas qu'on l'ait lû. Ne puis-je pas ajouter la-deſſus que ſi M. H. m'avoit copié auſſi fidellement en cet endroit qu'en beaucoup d'autres, il n'auroit pas fait une digreſſion peu neceſſaire à ſon ſujet, & dont l'Aſſemblée me parut être fatiguée. Ce qu'il rapporte encore ſur la legende* Pudicitia *du Medaillon, pour faire voir qu'elle ne convenoit point à la mere de deux Princes de l'âge de Carinus & de Numerianus, n'eſt pas de meilleur alloy pour un pretendu critique, ni mieux conçeu pour un Medailliſte. Les regles generales qu'on forge la-deſſus ſont fauſſes, & ne ſçait-on pas outre cela parmi nous que cette legende* Pudicitia *ſe trouve dans* Maeſa, *qui étoit grand-Mere, dans* Otacille, *dans* Hetruſcille, *& même dans pluſieurs Empereurs.*

AVERTISSEMENT.

Je ne puis m'empêcher encore d'ajouter un mot ſur l'argument qu'on a voulu tirer des coëffures. Rien n'eſt plus faux ny moins d'un homme qui ſe mêle de Medailles que ce qu'avance M. H. ſur ce ſujet. La coëffure de Magnia Urbica lui fait imaginer que cette Princeſſe ne peut être que du tems d'Aurelien, de Tacite & de Florien, il pretend que la mode des coëffures avoit changé ſous Probus, parce qu'on voit deux brins de laurier ſur le front de la femme qu'on peut croire ſon Epouſe, & que Theodora *paroît coëffée de même. Nos medailles ne le dementent que trop, puiſque* Galeria Valeria *après Theodora même ſe trouve coëffée dans la plûpart de ſes medailles comme* Magnia Urbica.

*Ce qu'il dit auſſi de ſon crû ſur la maniere de donner la qualité d'Auguſte n'eſt pas plus judicieux, M. H. n'eſt pas encore un aſſez grave Autheur pour l'en croire ſur ſa parole ; mais Monſieur Baudelot, que je cite à ce ſujet, & qu'il a voulu peut-être attaquer dans cet endroit, ſçaura le relever quand il voudra s'en donner la peine ſur cette queſtion. Il pourra bien lui faire voir que l'exemple d'*Elagabale *qu'il a pris dans quelques Livres de medaille, où l'on fait appeller Auguſte* JULIA PAULA *par ce Prince de ſon autorité, n'eſt pas des meilleurs. Que M. H. n'a point vu l'endroit original*

d'où les termes ſont tirez, qui expliqué comme il doit être ne peut favoriſer la propoſition temeraire de mon Antagoniſte. Mais il faudroit des volumes pour relever tout ce qu'il avance en l'air.

Je m'étonne ſeulement de ce que dans l'envie demeſurée de me critiquer, comme tout le monde l'a remarqué, il n'a point ſuivi le chemin que je luy avois indiqué à la page 58. *quelques unes de ſes incertitudes en auroient été du moins fixées plus à propos. J'avois dit là, qu'on pouvoit donner nôtre Princeſſe à Numerianus avec autant de vrayſemblance & moins d'obſtacle qu'aux autres. A la verité je n'avois pas expliqué en cet endroit les raiſons que j'en avois, & quiconque a entendu lire l'Ecrit de M. H. contre moi, ne l'excuſera pas de les avoir diſſimulées. Les voicy; Suidas parle d'un fils de* Numerianus *appellé* Baſiliſcus. *Je donne une conjecture aſſez apparante dans la Diſſertation qui ſuit que* Nigrinianus *dont les medailles ſont conſtamment de ce tems-là, pourroit être encore un autre fils de Numerien.*

Il me ſemble qu'il n'en faut pas davantage pour montrer le peu de fondement qu'on avoit pour critiquer ce que j'ay donné ſur Magnia Urbica. *Ces remarques ne ſuffiſent-elles pas pour faire juger du reſte de la critique.*

AVERTISSEMENT.

JE prie le Lecteur d'ajoûter à la page 40 de cette Diſſertation, après la ligne 16 comme l'a remarqué l'Illuſtre Monſieur Spanheim. Je ſçai bien qu'une inſcription de Grut. p. 274 appelle Alexandre Severe, ou un Decius, ſi l'on veut, DOMINUS NOSTER, ce qu'on ne grava pas ſur les monnoyes avant *Aurelien* & *Carus*. Mais, &c.

Comme on n'a eu que vingt-quatre heures pour compoſer & pour imprimer cette Réponſe; on ne ſçait s'il ne s'y ſera point gliſſé de fautes d'impreſſion. On prie le Lecteur de les excuſer.

Permis d'Imprimer ce 17. Novembre 1704.
M. R. DE VOYER D'ARGENSON.

F Ertinger sc.

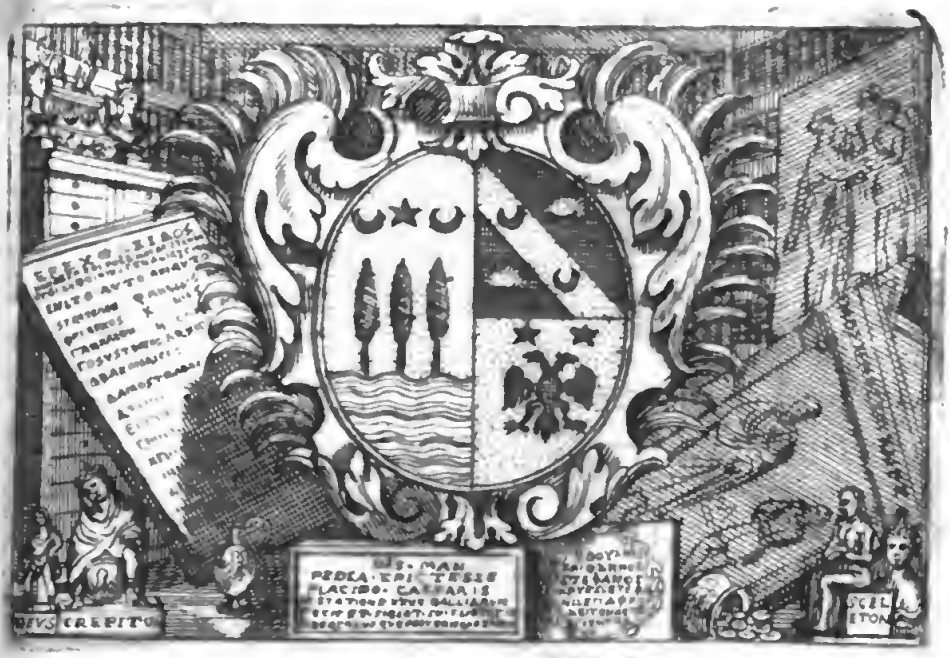

A MONSIEUR

BAUDELOT

DE DAIRVAL,

AVOCAT EN PARLEMENT.

MONSIEUR,

VOICY quelques reflexions ſur le Nigrinianus de nos medailles, ſur lequel on ne nous a encore rien donné qu'on ne puiſſe renverſer par de ſolides raiſons. Je dois ces idées au deſſein que vous m'avez toûjours inſpiré de glaner dans un champ où tant

d'habiles ont déja fait d'amples moiſſons. Depuis que le nombre des ouvriers de ce genre s'eſt multiplié, je negligeois preſque de publier ce que je penſois de quelques medailles du bas Empire. J'avois lieu de croire qu'on m'auroit enlevé mes découvertes; mais comme rien n'a encore paru, & qu'il ſemble qu'on m'ait laiſſé en poſſeſſion de cette matiere, je puis hazarder avec confiance des conjectures que vous avez approuvées. Les preuves que vous avez données de vos connoiſſances ſur ce ſujet, les curieuſes & ſçavantes recherches que vous faites ſans ceſſe feront toûjours voir de quel poids doit être vôtre ſuffrage à cet égard. Je ne ſuis pas le ſeul qui vous rende cette juſtice, auſſi, MONSIEUR, ce ne me ſera pas un avantage médiocre de faire connoître les liaiſons que j'ay euës avec vous depuis plus de dix années, en publiant le progrès que la communication de vôtre Bibliotheque, de vôtre cabinet d'antique, & de vos converſations m'ont fait faire.

Vous ſçavez que *Nigrinianus* n'eſt pas moins inconnu dans les Auteurs que l'étoit *Magnia Urbica*, ſur laquelle je viens de publier mon ſentiment. L'hiſtoire, au lieu de nous faire un détail de la vie de ce Prince, nous a à peine conſervé le nom de quelqu'uns de ſa famille, ou ſi elle en dit quelque choſe, c'eſt d'une maniere ſi

indeterminée que ſans une recherche exacte, il ſeroit impoſſible de l'y reconnoître. Ce n'eſt donc point par l'hiſtoire qu'il faut commencer à chercher le tems auquel ce Prince a vêcu, mais par les monnoyes qui nous en reſtent. Les monumens qui m'ont fait découvrir *Magnia Urbica* me guideront peut-être à fixer le tems de Nigrinianus. C'eſt en conſultant les monnoyes de ce Prince que je pourray peut-être développer dans les Hiſtoriens quelques circonſtances ou de ſa vie, ou de ſa mort.

Mais avant que d'entrer dans le détail de mes conjectures il faut examiner le ſentiment de quelques antiquaires ſur l'âge pretendu de ce Prince.

Occo, ce me ſemble, eſt le premier à qui nous devions les medailles de Nigrinianus. Cet Auteur a cru que ce Prince étoit ſous le regne de Conſtantius, & que c'étoit le même que le Conſul Nigrinianus qui fut collegue de Sergius, lorſque Conſtans fut tué par Magnence. Les troubles differens qui s'exciterent pour lors dans l'Empire Romain ſembloient autoriſer en quelque façon cette conjecture, & ſi l'on ne regardoit préciſément que l'hiſtoire, on ne la trouveroit pas fort contraire à ce ſentiment. D'un autre côté ſi l'on fait attention à la fabrique, aux Types des medailles de Nigrinianus; ſi on les compare

enſuite avec les medailles des Princes qui regnoient du tems de Conſtantius, ou de Magnence, il ſera facile de juger, que le Nigrinianus dont il eſt icy queſtion, ne ſçauroit être celuy qui fut Conſul ſous Conſtantius: Que ce Conſul ne peut être tout au plus qu'un des deſcendans de la famille de ce Prince, & que très ſeurement, s'il eſt arrivé quelque trouble ſous Conſtantius, nôtre Nigrinianus ne peut y avoir eu aucune part. Ce que j'ay dit au ſujet de Magnia Urbica, touchant la fabrique & l'inſcription des medailles en general en pourroit être une preuve ſuffiſante.

En effet, l'inſcription des medailles de ce Prince: DIVO NIGRINIANO avec la couronne radiale) (& la legende CONSECRATIO au revers, ne conviennent plus au tems des fils de Conſtantin. La coutume de conſacrer ainſi les Empereurs ou leurs enfans après leur mort, n'étoit plus en uſage, non plus que la couronne radiale, que l'on y voit, & qui n'a pas paſſé les années qui ont precedé la converſion de Conſtantin.

2°. Ces caracteres K A A qui ſe trouvent dans l'exergue des medailles de NIGRINIANUS, & auſquels il eſt neceſſaire de faire attention, ne ſe remarquent plus ſur les medailles frappées du tems de Conſtantius, fils de Conſtantin.

3°. La fabrique des medailles de Nigrinianus n'eſt point la même que celle des medailles de Conſtantius. Ces trois points ainſi differens ſur les medailles de ces Princes, font voir que nôtre Nigrinianus n'eſt point abſolument celuy qui fut Conſul & collegue de Sergius. Auſſi Monſieur Triſtan qui eſt venu dans un ſiecle plus éclairé ſur ces ſortes de matieres que n'étoit celuy d'Occo, n'a-t-il pas crû que ce ſentiment fut recevable. Il rapporte que Nigrinianus pourroit être le fils d'Alexandre tyran en Afrique, fondé ſur un paſſage de Zozime. Il eſt dit dans cet hiſtorien que Maxence ayant formé le deſſein de paſſer en Afrique, demanda à Alexandre pour lors Gouverneur de cette Province, ſon fils en ôtage pour s'aſſurer de ſa fidelité. En effet, dit l'Auteur, Alexandre avoit un fils déja grand, & d'une phyſionomie fort agreable. Or comme l'hiſtoire ne nous apprend point le nom de ce jeune Prince, & que *Nigrinianus*, dont le nom eſt auſſi inconnu, paroît dans toutes ſes medailles aſſez conforme à la deſcription que fait Zozime de ce pretendu fils d'Alexandre, Monſieur Triſtan a pû s'imaginer que Nigrinianus étoit ce fils, d'autant plus facilement qu'il trouvoit ſur les medailles de ce Prince ces caracteres K A A, qu'il interpretoit de la ville de Carthage,

ſelon les Antiquaires de ces tems-là. Voilà ſur quoy ce ſçavant homme a cru pouvoir embraſſer ce ſentiment, qui a été ſuivi, juſqu'icy, comme le plus vray-ſemblable. Quelque ſpecieuſe neanmoins qu'ait paru cette opinion, je n'y trouve point encore dequoy contenter un eſprit qui cherche avec exactitude ce qui peut être certain dans ces matieres. Auſſi Monſieur Triſtan, à qui nous ſommes redevables de pluſieurs recherches curieuſes, ne nous le donne-t-il que comme une conjecture legere ſur laquelle il ne comptoit guéres luy-même. On n'aura pas ainſi beaucoup de peine à s'en deſabuſer, ſi l'on conſidere que les raiſons de Monſieur Triſtan, pour ne pas ſuivre le ſentiment d'Occo, peuvent auſſi nous ſervir pour détruire le ſien, puis qu'elles ſont, à quelques unes près, les mêmes. En effet la fabrique des medailles de Nigrinien, ne reſſemble point encore aſſez à celle d'Alexandre, ou de Maxence, pour aſſurer qu'il eſt du tems de ces Princes. Au contraire les types, les inſcriptions, les caracteres en ſont trop differens pour ne nous pas deſigner un autre âge que celuy d'Alexandre, loin d'avoir été ſon fils. Si nôtre Prince étoit veritablement le fils de ce dernier, tout ſe trouveroit uniforme dans leurs monnoyes; même fabrique, même genie, même métail, mêmes caracteres.

J'ay rapporté cette maxime ailleurs que je ſuppoſe icy comme la plus vray-ſemblable. Les medailles des Princes qui ont regné en même-tems, vêcu ſous les mêmes loix, commandé aux mêmes peuples, doivent d'ordinaire ſe reſſembler pour la fabrique, pour les legendes, pour les caracteres, & pour les autres particularitez qui dépendent des mêmes uſages. C'eſt-à-dire que s'il y a des varietez dans les medailles d'un même Prince à raiſon des differents lieux où elles auroient été frappées, on les trouveroit auſſi dans les medailles de ſes enfans. Il ſeroit inutile de faire remarquer icy que les medailles frappées dans certaines provinces de l'Empire Romain, n'ont point le même goût que celles qui ſont frappées à Rome. Tout le monde ſçait que les Grecs ont eu un goût particulier, & que les medailles frappées en Egypte, & en Eſpagne ſont d'une fabrique très differente, auſſi-bien que les medailles des colonies : mais cela dépend d'un uſage particulier, & ne ſçauroit détruire ce que j'ay avancé ſur la fabrique des medailles en general. Il ſuffit pour cela que celles qui ont été frappées dans certaines Provinces ſe reſſemblent entre elles, & ſoient d'une fabrique particuliere à raiſon des tems, ou des lieux qui les ont produites.

Or les medailles de *Nigrinianus* ſont

d'une fabrique differente de celle d'Alexandre dont on veut qu'il ſoit fils, & elles ne conviennent nullement avec les medailles des Princes qui ont regné après luy. C'eſt ce qu'on reconnoît ſans peine pour peu qu'on ſoit initié dans ces myſteres, ou qu'on veüille rendre juſtice à la verité. Sur ce fondement je ne penſe pas qu'on puiſſe encore ſuivre un ſentiment où il ſe trouve tant d'oppoſitions qui ſe tirent de la medaille même. Et vous convintes, MONSIEUR, du peu de ſolidité de ce ſentiment dès la premiere fois que je vous en dis ma penſée. Il faut donc remonter plus haut, il faut chercher la medaille à la main, & s'arrêter au tems indiqué par la fabrique, & que ces caracteres K A A qui ſe trouvent ſur les medailles de Nigrinianus étoient en uſage dans les monnoyes des Empereurs. Vous ſçavez, MONSIEUR, que cette eſpece de legende ne commença à s'introduire que ſous Aurelien; qu'elle continua ſous le regne de Tacite, de Florien, de Probus, de Carus & de ſes fils. Il faut donc abſolument, ſuivant tout ce que j'ay remarqué ailleurs, rapporter les medailles de Nigrinianus dans l'eſpace du tems que ces Princes ont regné. Cet uſage n'a pas paſſé leur regne, qui n'a été en tout qu'environ de dix ans. Il n'y a plus ainſi qu'à determiner ſous qui de ces Princes *Nigrinianus* a

dû ſe faire declarer Empereur, ſuppoſé qu'il ſe ſoit revolté, ce que j'examineray dans la ſuite, ou par qui il a été conſacré après ſa mort.

Comme on ne ſçauroit bien éclaircir ce point d'hiſtoire ſans une diſcuſſion particuliere de bien des faits, il m'a paru que je ne pouvois y réuſſir qu'en faiſant un précis des differents troubles qui arriverent ſous les Empereurs dont je viens de parler. Dans le recit des divers tyrans qui ſe ſouleverent ſous Aurelien, Zozime dit que ce Prince n'eût pas plûtôt quitté l'Orient, après la défaite de Zenobie, qu'APSÆUS, auteur des troubles precedents, tâchoit de gagner, & de revêtir de la pourpre un nommé MARCELLINUS.

L'Empereur avoit laiſſé ce dernier en Meſopotamie, & luy avoit commis l'adminiſtration de l'Orient. Ce Gouverneur, qu'on preſſoit de ſe declarer, traîna autant qu'il pût l'affaire, pour avoir le tems d'en donner avis à l'Empereur. Dans cet intervalle les Palmyreniens ayant revêtu de la pourpre un certain ANTIOCHUS, ils ſe renfermerent dans la ville de Palmyre.

VOPISCUS fait auſſi mention d'une revolte de ces derniers qui peut être differente de celle dont parle Zozime dans l'endroit que je viens de citer. Il n'y parle pas en effet de Marcellinus, ny de cet Antio-

chus qu'il revêtirent de la pourpre, mais de SANDARION, & d'ACHILLEUS. Voicy le paſſage.

» Les Palmyreniens, *dit-il*, qui avoient » déja été vaincus, & preſque défaits, voyant » Aurelien occupé à appaiſer les troubles » qui l'avoient appellé en Europe, (*c'eſt-à-dire dans les Gaules*,) ſe revolterent » encore de nouveau, avec beaucoup de » fureur. Ils tuërent ſix cens Sagitaires » avec SANDARION leur chef, qu'Aurelien avoit laiſſé à Palmyre en garniſon, » & tâcherent de faire Empereur un certain » Achilleus. Mais comme Aurelien ſe trouva en état de marcher, il quitta l'Europe » & vint à Palmyre qu'il détruiſit, & qu'il » traitta comme elle le meritoit.

Palmyreni qui jam victi atque contuſi fuerant, Aureliano rebus Europenſibus occupato, non mediocriter rebellarunt, Sandarionem enim, quem in præſidio illic Aurelianus poſuerat, cum ſexcentis Sagittariis occiderunt, Achilleo parantes Imperium: Verum ideo Aurelianus, ut erat paratus, ex Europa revertit; atque urbem quia ita merebatur, evertit.

Quelques Autheurs ont cru que l'*Antiochus* de Zozime, & l'*Achilleus* de Vopiſque, n'étoient qu'un même Prince ſous deux noms differents. Les noms n'étant que pour diſtinguer differentes perſonnes, il y auroit plus lieu de croire qu'ils les faut diſtin-

guer, à moins que de ces deux noms l'un n'eût été le prénom de l'autre.

Vopiſcus parle encore d'un autre tyran appellé *Firmus* ou *Firmius*, qui ſe ſouleva en Egypte à peu près en même-tems que ceux-cy dont je viens de parler. » Lors » qu'Aurelien, dit cet Auteur, étoit dans » ſes expeditions de Thrace, & du reſte de » l'Europe, il s'éleva un certain *Firmius*, » qui s'empara de l'Egypte ſans prendre le » titre, & les marques d'Empereur, com- » me s'il eût voulu rendre aux peuples la » liberté.

Interim res per Thracias Europam que omnem Aureliano ingentes agente, Firmus *quidam extitit, que ſibi Ægyptum ſine inſignibus Imperij, quaſi ut eſſet civitas libera, vindicavit.*

Il dit là, comme on voit, que ce *Firmius* n'avoit point pris le titre d'Empereur, ny d'Auguſte; *ſine inſignibus Imperij* : mais il s'en retracte ailleurs, & il ſe rend à l'autorité d'une monnoye de ce Prince qu'un Archontius ſçavant de ſon tems luy montra, dans laquelle *Firmius* prenoit le titre d'Empereur & d'Auguſte. *Contra ego mecumque Rufus Celſus, c. Julianus & Soſianus contenderent dicentes illum & purpura uſum, & percuſſa monetâ Auguſtum eſſe vocitatum. Quin etiam nummos ejus Severus Archontius protulit.*

Ce paſſage merite d'être remarqué pour

φη[illegible]κίσιμος ἄρχαν ἐπὶ Αὐρηλιανοῦ τοῦ βασιλέως.

Après la mort d'Aurelien il se trouve un grand vide où il semble qu'on pourroit placer Nigrinianus. On sçait que l'interregne dura sept ou huit mois jusqu'à l'élection de l'Empereur Tacite. Ne pourroit-on pas dire que Nigrinianus profita de ce tems comme le plus favorable pour se faire declarer Empereur en quelque Province dont il auroit eu le commandement. Dans une occasion presque semblable Hadrien ayant été declaré Empereur par ses soldats sans attendre les ordres & le consentement du Senat, il écrivit aussi-tôt à cet auguste corps, qu'il ne l'avoit souffert que parce qu'il sçavoit bien que la Republique ne pouvoit pas rester long-tems sans Empereur. Peut-être ne seroit-on pas mal fondé à placer la revolte de Nigrinianus vers ce tems, mais Vopiscus dit formellement que pendant ces six mois d'interregne, il n'y eut pas un seul tyran qui osât se soulever dans tout l'Empire ; ce qu'il rapporte comme un exemple nouveau, & veritablement digne d'admiration. *Ego quod rarum est & difficile fuit, S. P. Q. R. perpessus est ut Imperatorem per sex menses, dum bonus quæritur, Respublica non haberet ;* Après quoy il s'écrie en ces termes : *Quæ illa concordia, quam gravis Senatus authoritas fuerit? Nullus usquam tyrannus emer-*

l'utilité des monumens anciens en fait d'hiſtoire, & pour payer les ſoins de nos curieux qui les amaſſent.

Je trouve dans Aurelius Victor un certain *Septimius* qui ſe revolta encore en Dalmatie ſous Aurelien, & qui fut tué peu de tems après par les ſiens. *Hujus tempore apud Delmatas* Septimius *Imperator effectus, mox à ſuis obtruncatur.* Ce nom de *Septimius* eſt ſans doute le même que celuy d'*Epitimius*, dont parle Zozime, & qui eſt corrompu dans cet Auteur. Ce dernier en ajoute deux autres à qui il ne donne aucune Province particuliere. » Il y eut en même-tems, dit-il, un certain » *Epitimius*, un *Urbanus*, & un *Domitia-* » *nus*, qui étant ſoupçonnez de tramer » quelque ſedition, furent pris auſſi-tôt & » punis comme ils le meritoient. Après la revolte de ce Septimius en Dalmatie, Aur. Victor met celle des Monetaires à Rome. *Hoc tempore in urbe Roma Monetarij rebellarunt, quos Aurelianus victor ultima crudelitate compeſcuit.* Par le détail que j'ay fait juſqu'icy de tous ces troubles, il ne paroît pas que Nigrinianus ait eu part à ces revoltes. Les chefs y ſont nommez, & à l'égard des Monetaires l'on ſçait que ce fut *Feliciſſimus* directeur des monnoyes à Rome qui les fit ſoulever. Suidas luy donne même le nom de Prince, ce qui ſemble marquer qu'il ſe fit declarer Empereur.

ſit. » Quelle concorde ſinguliere ; de quel » poids n'a pas été l'autorité du Senat ? Y » eût-il aucun tyran qui oſât ſe ſoulever » nulle part ?

Ainſi juſqu'à-ce qu'on ait trouvé des preuves du contraire, l'on peut croire cet Auteur ſur ſa parole, ſurtout dans un endroit où il s'eſt expliqué ſi formellement, & où il témoigne luy-même tant de ſurpriſe. Quelque grande que fût cette union entre les armées & le Senat, on peut dire neanmoins que cet interregne de ſix ou huit mois, fut très pernicieux à la Republique ; & qu'un Etat *monarchique* ne ſçauroit être long-tems ſans chef, ſans être ſujet à de grands mouvemens. Qui ne penſera en effet que durant une ſi longue deliberation ſur le choix d'un Empereur, ceux qui avoient autant d'intrigue que d'ambition n'ayent pas pris leurs meſures pour obtenir ce comble de puiſſance. C'eſt pourquoy ſur les nouvelles que le Senat s'alloit determiner, chacun commença à ſe remuer ſelon les deſſeins, & la cabale qu'il avoit faite. Cette grande union dont parle Vopiſcus paſſa bien-tôt d'une extremité à l'autre. L'on ne vit que troubles de toutes parts ; & ce feu ſecret qui avoit couvé pendant plus de ſix mois, alluma bien vîte de grandes incendies dans l'Empire Romain. Auſſi-tôt après l'élection de Tacite il ſe forma di-

vers partis contre luy, & on luy dreſſa pluſieurs embûches. Vopiſcus dit même, que les factions differentes qui s'exciterent pour lors furent cauſe de la mort de ce Prince, dont il rapporte les diverſes opinions de ſon tems. *Interemptus eſt enim*, dit-il, *inſidiis militaribus, ut alij dicunt, ſexto menſe, ut alij morbo interiit. Tamen conſtat, factionibus eum oppreſſum, mente atque animo defeciſſe.* Vopiſcus ne nous a point marqué les chefs de ces factions, ni le ſujet de leur revolte. Zozime, & Zonare plus exacts en ce point rapportent d'abord que Tacite avoit fait un de ſes parens, nommé Maximin, Gouverneur de Syrie. Ce Gouverneur qui exerçoit une eſpece de tyrannie ſur les Magiſtrats des Villes, fut cauſe que ceux-cy ſe revolterent, & ſe joignirent aux mécontens qui reſtoient de la conſpiration contre Aurelien. Ils tuerent *Maximin*, & pourſuivirent Tacite qu'ils firent périr au retour de ſon expedition des Scythes, ou bien des Gots. Il ſemble en effet qu'on doit plûtôt l'entendre de ces derniers par le revers d'une medaille que j'ay de ce Prince avec cette inſcription VICTORIA GOTTHICA. On pourroit peut-être ſoupçonner Nigrinianus d'avoir eu part à ces troubles, & d'avoir été chef de quelque parti; mais Zozime ſemble exclure Nigrinianus de ce tems. Il dit qu'après la

mort de Tacite l'Empire fut diviſé entre Probus, & Florien. Que Probus avoit la Syrie, la Phenicie, la Paleſtine & toute l'Egypte. Que Florien avoit de ſon côté tout ce qui eſt depuis la Cilicie juſqu'en Italie, & tout ce qui eſt au delà des Alpes, les Gaules, l'Eſpagne, & l'Angleterre, toute l'Afrique avec la Mauritanie. Après un dénombrement ſi exact y a-t-il de l'apparence qu'il n'eut rien dit du Prince qui ſe ſeroit emparé de quelques-unes de ces Provinces avant Probus, & Florien. Il n'y a donc pas lieu de croire que Nigrinianus ſe ſoit ſoulevé ſous l'un, ou ſous l'autre de ces Empereurs. Vous ſçavez, MONSIEUR, qu'il n'y a point eu de Prince, ſi l'on en excepte Gallien, ſous qui il y ait eu plus de troubles, plus de revoltes, & même plus de tyrans. Combien de combats n'eut-il pas à livrer dès ſon avenement à l'Empire; combien de peuples ſe ſoulevérent; Que de courſes entrepriſes vers toutes les extremitez pour ce ſujet? Que de tyrans vaincus, & de Rois proſternez à ſes pieds. C'eſt ce que l'on verra par le détail des troubles qui ſurvinrent ſous ce Prince, ſuivant le deſſein que je m'en ſuis propoſé, pour ne rien laiſſer en arriere de tout ce qui peut apporter quelque jour à cette recherche.

Florien ne fut pas plûtôt declaré Empereur en Occident par ſes troupes, que Probus

bus le fut en Orient par les ſiennes. Comme ces deux Princes faiſoient avancer leurs armées pour en venir à un combat general, il arriva de grands mouvemens dans les Gaules. Auſſi-tôt après la mort de Tacite les Liges, les François, les Bourguignons, les Vandales & pluſieurs autres peuples d'Allemagne s'emparerent dans les Gaules de ſoixante & dix villes des plus conſiderables. Probus y accourut, après avoir défait l'armée qui tenoit le parti de Florien vers Tarſe, & laiſſé à Saturnin l'adminiſtration des affaires de l'Orient. Les combats que livra ce Prince aux barbares ſur le Rhim furent infinis, auſſi-bien que le nombre de ceux qu'il défit. Semnon, Prince d'un de ſes peuples, & ſon fils, furent entre autres faits priſonniers. Zozime le ſeul qui nous ait conſervé ce fait, ajoute, au recit de cette victoire, que Probus ne fit point mourir ces deux Princes, & qu'il les relâcha enſuite d'un traité de paix qu'il fit avec les Peuples qu'il avoit vaincus. Pardonnez-moy je vous prie, Monſieur, ce petit détail qui ne regarde pas entierement mon ſujet; auſſi ne puis-je retenir une eſpece de digreſſion en faveur d'une monnoye ſinguliere de Probus, qui ſemble confirmer ce que dit Zozime de ſa victoire ſur les Logions. Cette medaille comme vous ſçavez eſt dans

le cabinet * d'un des plus illuſtres curieux à qui l'une & l'autre Republique ne peuvent manquer d'avoir des obligations infinies. Cette medaille a d'un côté pour inſcription, VIRTUS. PROBI AUG. autour de la tête caſquée de Probus, & ce Prince tient de la droite un javelot ſur l'épaule, & de la gauche un bouclier ſur lequel on voit pluſieurs figures de ſoldats qui ſe couvrent la tête de leurs boucliers. Au revers ADLOCUTIO AUG. Probus élevé ſur le Tertre harangue ſes ſoldats ſelon l'ancienne coutume des Generaux d'armées. On voit à ſes pieds deux captifs les mains liées derriere le dos, & les ſoldats y paroiſſent avec leurs Enſeignes militaires. Il y en a deux entre autres qui tiennent chacun leur priſonnier d'une main & de l'autre la bride des chevaux ſur leſquels il eſt à croire qu'ils avoient ammenez ces deux captifs. Ils les preſentent dans cette poſture à l'Empereur qui ſemble prononcer l'arreſt de leur condamnation. Celuy de la droite a la barbe fort longue, celuy de la gauche, n'en a point, ce qui convient aſſez, ce me ſemble, à Semnon & à ſon fils. Ces expeditions glorieuſes furent ſuivies de beaucoup d'autres contre les Bourguignons & les Vandales, de la priſe d'Igille leur Prince, & des loix qu'il impoſa

* Mr. Foucaut.

à la plûpart des peuples de la Germanie, & de leurs voiſins. On ſçait après cela que pluſieurs Rois de differentes nations vinrent implorer, ou la clemence, ou la protection de cet Empereur, comme on le remarque dans les medailles qu'on en a publiées, * ou dans les Auteurs anciens qui nous reſtent. Probus cependant ne triompha pas avec moins de bonheur des ennemis domeſtiques qu'il eut à combattre. Il faut encore voir ſi l'on pourra trouver entre ceux-cy le Nigrinianus dont il eſt queſtion. L'Empereur eut à peine quitté l'Orient que *Saturninus* qu'il avoit laiſſé en Syrie ſe revolta, & prit la pourpre. Avec celui-cy, Palphurius de Vopiſque, & le Lydius de Zozime, chefs des voleurs qui ravageoient l'Iſaurie, éprouverent dans peu ſa vengeance. Le bonheur incroyable que le ciel accordoit à ſes travaux n'empêcha pas que Bonoſus, & Proculus ne formaſſent des partis conſiderables dans les Gaules. Ils ſe firent declarer Empereurs l'un & l'autre par les troupes qu'ils y commandoient; & Probus eut une longue guerre & difficile à ſoutenir pour les détruire. Zozime * parle d'un autre uſurpateur qui ſe ſouleva à peu près dans le même tems en Angleterre. Il avoit obtenu, dit l'Hiſtorien, le gouvernement de

* Patin, l'abbé de Camp.
* P. 388.

ce païs à la recommandation de Victorin *ami* de Probus. Dès que l'Empereur eut avis de cette revolte, il s'en plaignit fortement à Victorin, qui trouva moyen de faire tuer ce Gouverneur en Angleterre où il alla luy-même. Zonare, qui l'appelle tyran, ſemble convenir que cet uſurpateur prit auſſi-bien les titres que la puiſſance Imperiale. Les Auteurs ne diſent point ce qui ſe paſſa enſuite ſur ce ſujet, mais Cedrenus ajoute, aux circonſtances des autres, qu'il copie, ce fait particulier. » Victorin, dit-il, » qui à ſon retour d'Angleterre avoit jetté » ſa ceinture dans la mer, alla trouver » l'Empereur en cet état, & le ſupplia » de ne le plus charger d'aucune affaire pu- » blique, ny d'aucun commandement. Qu'il » connoiſſoit trop par ſon experience que » toute puiſſance étoit dangereuſe, & expo- » ſée à des maux trop certains.

On ne trouve point de Province par l'examen que je viens de faire des revoltes de tant d'uſurpateurs qui puiſſe convenir à Nigrinianus que celle où ce Gouverneur d'Angleterre ſe ſouleva ſous Probus. Vopiſque, Zozime, & Cedrenus qui ne le nomment point, ſembloient autoriſer une de mes premieres conjectures que Nigrinianus pourroit être ce tyran ; mais cette grande jeuneſſe de Nigrinianus qui paroît dans toutes ſes medailles m'empêche de trouver

dans ce ſentiment toute la certitude que je m'étois promiſe. Or comme Nigrinianus ne ſçauroit paſſer le tems des Princes dont j'ay parlé plus haut, & qu'il ne paroît pas qu'on en puiſſe faire un des tyrans qui ſe ſouleverent ſous eux, il ne reſte plus qu'à examiner s'il ne ſeroit point le fils, ou le parent d'un de ces mêmes Empereurs. On peut aſſurer en general que tous ces cinq ou ſix Princes ont eu des enfans. J'en ay apporté des preuves dans ma Diſſertation de Magnia Urbica. Mais ſans entrer icy dans un détail particulier, il ſemble qu'il n'y en auroit point à qui Nigrinianus put mieux convenir ſur ce pied-là qu'à Aurelien. En effet Aurelien & Nigrinianus ſemblent être ſortis d'une même famille. Ce qui m'a donné lieu de former cette conjecture c'eſt le prénom de *Domitius* qu'Aurelien prend dans ſes monnoyes comme dans celle-cy qui a d'un côté IMP. C L. DOM. AURELIANUS AUG. ſa tête couronnée de rayons. SECURIT. AUG. dans le champ XI. La famille *Domitia*, dont ſe glorifie Aurelien, pourroit-bien être la même que celle dont il me paroît auſſi qui Nigrinianus eſt deſcendu. Voicy de quelle maniere je penſe qu'on pourroit le prouver. Vous ſçavez qu'un Nigrinus Conſul ſous Hadrien, entra dans les mauvais deſſeins de quelques perſonnages Conſu-

laires contre ce Prince. Ils avoient, dit Spartien, conſpiré avec pluſieurs autres de ſe défaire d'Hadrien dans le tems qu'il devoit ſacrifier : mais la conſpiration découverte les chefs en furent punis. Ce *Nigrinus* entr'autres fut tué à Fayence par l'ordre du Senat. L'Auteur ajoute qu'Hadrien qui leur vouloit pardonner n'y eut point de part. Je ne ſçay ſi la medaille que j'ay de moyen bronze de cet Empereur, avec le titre de CLEMENTIA AUG. au revers, ne ſeroit point une de celles qui auroit été frappée à l'honneur d'Hadrien ſur ce ſujet. Ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'il ne laiſſa pas d'adopter *Ælius*, nonobſtant tout ce qui s'étoit paſſé à ſon égard, & quoy qu'il fut gendre du conſpirateur Nigrinus. Il y en avoit pluſieurs de ce nom dans la Republique qui étoient de differentes familles. Les uns étoient de celle d'*Avidia*, ou de *Pontia*, & les autres de la famille *Domitia*, de laquelle étoit ce Nigrinus dont je viens de parler, puiſque ſa fille qui avoit épouſé Ælius s'appelloit *Domitia Lucilla*. Or comme Aurelien prend le prénom de Domitius pour marquer qu'il deſcendoit de l'illuſtre famille *Domitia*, ne peut-on pas dire que Nigrinianus en retient le nom propre, & que comme de Carus on en a fait *Carinus*, de Licinius *Licinianus*, de Domitius *Domitianus* ; de même de Nigri-

nus on en auroit fait *Nigrinianus*. Ces conjectures pourroient n'être pas ſi éloignées de la verité qu'on le penſeroit peut-être, & voici un paſſage d'Eutrope qui ſemble les confirmer. Cet Auteur après avoir parlé de la revolte des Monetaires marque auſſitôt qu'Aurelien condamna au dernier ſupplice pluſieurs perſonnes de qualité qu'il ſoupçonnoit trop legerement d'avoir eu part à cette ſedition. Vopiſcus pretend même qu'il fit mourir pluſieurs Senateurs à qui il imputoit des deſſeins imaginaires de rebellion. Mais il devint ſurtout odieux, lors qu'on lui vit ôter la vie au fils de ſa ſœur. *Fuit ſævus & ſanguinarius & trux omni tempore, etiam filij ſororis interfector.* Vopiſcus ajoute le ſentiment de quelques-uns qui diſoient qu'Aurelien n'avoit point fait mourir la fille de ſa ſœur, mais ſon propre neveu. Il dit cependant, que ſuivant l'opinion la plus commune il les avoit fait mourir tous les deux. *Addunt nonnulli filium ſororis, non filiam ab eodem interfectum, plerique autem etiam filiam ſororis.* Sur ce fondement ne peut-on pas croire que Nigrinianus eſt le petit-fils d'Aurelien, c'eſt-à-dire le fils de ſa ſœur, & le même que ce Prince cruel fit mourir, ſuivant le témoignage de ces Auteurs.

Cet air de jeuneſſe, qui ſe remarque ſur toutes les medailles de Nigrinianus, paroît

aſſez venir à ce que les faits precedents de l'hiſtoire ſemblent nous indiquer. La conſecration qui ſe trouve ſur ſes medailles ne ſçauroit faire de difficulté à cet égard. Quoyqu'Aurelien l'eût fait mourir, celà n'eût pas empêché qu'il ne l'eût enſuite fait conſacrer. Il ſemble même qu'il auroit voulu par là ſe diſculper en quelque façon de la mort de ſon neveu, ou diminuer l'idée de cette cruauté par l'aveu ſolemnel qu'il auroit fait de ſon innocence en le faiſant conſacrer, ou de ſon propre mouvement, ou aux prieres de ſa ſœur. Il ne pouvoit en effet appaiſer les vives douleurs qu'elle devoit avoir de la mort de ſon fils, qu'en luy donnant un rang parmi les Demy-dieux.

Les medailles d'or, & de bronze qui nous reſtent de ce Prince, ne nous le repreſentent qu'avec ſa conſecration. On y voit tantôt un aigle ſeul, & tantôt un bûcher, qu'on appelle le *rogus*; ce qui fait aſſez comprendre qu'il n'a pû être conſacré que ſous un Prince paiſible poſſeſſeur de ſes Etats. Ne pourroit-on pas dire encore que Nigrinianus eſt le fils d'Aurelien, je ſçay que ce fils a paſſé juſqu'icy pour fabuleux, & que Vopiſcus dit qu'Aurelien ne laiſſa qu'une fille dont la poſterité étoit encore à Rome de ſon tems. *Aurelianus filiam ſolam reliquit, cujus poſteri nunc Romæ ſunt.* Il ajoute même une raiſon qui ſemble ne laiſſer aucun

lieu

lieu d'en douter; l'Aurelien, dit-il, qui eſt aujourd'huy Proconſul de Cilicie, où ce grave Senateur mene une vie ſi exemplaire, n'eſt que le petit fils de l'Empereur: *Aurelianus namque Proconſul Ciliciæ Senator optimus, ſui verè juris, vitæ que venerabilis, qui nunc in ſicilia vitam agit, ejus eſt Nepos.* Cet Auteur dans un autre endroit où il parle de la ſeverité d'Aurelien qui obligeoit ſa femme & ſa fille de prendre ſoin de leur ménage comme des perſonnes privées, ne fait cependant aucune mention de ſon fils. Ce ſont là ce me ſemble les objections les plus preſſantes qu'on pourroit faire ſur ce ſentiment; mais ces paſſages ne ſont point ſi poſitifs qu'on le penſeroit peut-être, & bien loin d'y trouver rien contre ce que j'ay avancé, je trouve au contraire qu'ils pourroient ſervir en quelque façon à appuyer cette conjecture.

1°. Quand il eſt dit qu'Aurelien obligeoit ſa femme & ſa fille de prendre ſoin de leur ménage comme des perſonnes privées, il n'y avoit point lieu de parler là de ſon fils, & d'étendre ce ſoin à un jeune Prince dont l'éducation ſans doute étoit commiſe à un Gouverneur pour le dreſſer au mêtier de la guerre. Ce ſilence ou cette omiſſion du fils d'Aurelien dans cet endroit ne peut donc point être pris pour un argument negatif.

2°. Le passage où il est dit qu'Aurelien ne laissa qu'une fille : *Aurelianus filiam solam reliquit.* Ne prouve pas qu'Aurelien n'ait eu pour tout enfant, qu'une fille, mais qu'il ne laissa qu'une fille après luy. Ce qui prouveroit seulement que si Aurelien a eu un fils, il étoit mort avant luy.

Cependant bien loin que ce fils d'Aurelien soit entierement inconnu dans l'histoire, comme plusieurs le pretendent, je trouve qu'il y est formellement designé. En voicy une autorité la dessus, & qui est échapée à un galand homme, Auteur d'une curieuse Dissertation sur quelques medailles de Tetricus, & d'Aurelien, imprimées à Luxembourg en 1700. Suidas qui est celuy dont je la tire nous l'a conservée d'un ancien. Cet Auteur parlant de la cruauté inoüie d'Aurelien, dit positivement qu'*il se soüilla même du sang de ceux de sa famille, & qu'il fit donner la torture ou qu'il fit mourir la femme de son fils, sans sujet ;* ὡς μηδὲ τῶν οἰκείων αἵματος διαμεῖναι καθαρὸς τῆς γῆς τοῦ παιδὸς γαμετὴν καὶ ἀνέγκλητον διεχρήσατο.

Je sçay qu'on pourroit opposer à ce passage ceux de Vopiscus, & d'Aurelius Victor qui ne disent mot de ce fils d'Aurelien : mais comme ces Auteurs qui s'accordent tous à rapporter la cruauté d'Aurelien envers les siens ne conviennent pas assez entr'eux sur les personnes qu'il fit mourir ; ils

ſont bien voir qu'ils n'en étoient pas mieux inſtruits. En effet ſelon Aurelius Victor, Aurelien tua le fils de ſa ſœur : ſelon quelques uns, au rapport de Vopiſcus, il ne tua pas le fils, mais la fille de ſa ſœur ; & ſelon d'autres, il fit mourir le fils & la fille de ſa ſœur. Si l'on ſuit les premieres Editions d'Eutrope, Aurelien tua ſa propre ſœur : *Trux omni tempore, etiam filiis : ſororis interfector* ; & ſelon Suidas il tua la femme de ſon fils. ὁ γὰρ τὸν παιδὸς γαμετὴν ἀνέγκλητον διεχρήσατο. Toutes ces variations ou ces differentes lectures ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il n'y ait faute dans quelques unes. Ce que rapporte Suidas eſt peut-être ce qu'il faut ſuivre ſur cet endroit. Il la tiré ſans doute de bon lieu, & l'on ſçait qu'on luy a l'obligation de nous avoir conſervé une infinité de choſes que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Monſieur de Ballonffeaux Auteur de la Diſſertation ſur quelques medailles d'*Aurelien* & de *Tetricus*, ne s'eſt point fort éloigné de la conjecture que j'avance. Dans l'impoſſibilité de comprendre comment Aurelien, s'il eût été ſeul de ce nom, eût pû remporter tant de victoires, & ſe trouver en des Provinces ſi éloignées en ſi peu de tems qu'il a regné, il luy donne un fils pour compagnon de ſes victoires, & croit même l'avoir trouvé ſur les medail-

les. J'aurois fort ſouhaité que ſa conjecture eût pû me ſervir pour établir ma découverte, mais il s'y eſt pris d'une maniere trop oppoſée au ſyſteme commun pour le prouver.

Si les Actes de Mombritius étoient ſinceres, ils ſerviroient beaucoup à établir cette opinion du fils d'Aurelien. Cet Auteur rapporte dans les Actes de S^e. Colombe, qu'Aurelien promettoit à cette ſainte de luy donner ſon fils en mariage ſi elle vouloit renoncer à la foy de Jeſus-Chriſt pour immoler au ſoleil & à ſes autres dieux. *Aurelianus dixit per Deum meum ſolem & per omnes Deos meos conſenti mihi & ſacrifica diis meis & eris conjunx filio meo Aureliano Cæſari, & bene tibi erit in domo mea propter pulchritudinem tuam.* Mais comme ces Actes du conſentement de tous les habiles Critiques, comme de Monſieur Baillet, ſont faux, cela me prive d'un témoignage conſiderable, & je ne le rapporte pas comme une preuve authentique, mais ſeulement pour faire voir que je n'ay rien negligé pour découvrir la verité.

Cependant quoyque ces Actes ne ſoient pas d'une grande autorité, ſi l'on trouve dequoy appuyer d'ailleurs ce ſentiment, doit-on recuſer entierement comme apocryphe tout ce qu'ils rapportent? Je veux croire que l'Auteur de ces Actes aura voulu bro-

der un peu ſon ſujet; mais ne peut-il pas en avoir pris les principales circonſtances de quelque Auteur ancien qui les avoit conſervées, comme le fait entr'autres du fils d'Aurelien. Rien n'empêche par conſequent de croire que ce fils n'ait exiſté & qu'il ne fût enſuite marié, puiſqu'au rapport de Suidas, comme on l'a vû, Aurelien en fit mourir la femme, quoique innocente. Ce fut pour lors que ce fils a pû changer le nom d'Aurelien en celuy de Nigrinianus, peut être de *Nigrinia* ſa femme, à l'exemple de quelques Empereurs comme de Domitien, &c. S'il eſt vray qu'on puiſſe ſoutenir ce ſyſteme. Le nom de *Nigrinia* au reſte n'eſt pas un nom en l'air. Gruter rapporte une inſcription d'une Nigrinia, trouvée à Preneſte ville d'Italie.

FORTUNÆ PRIMIG. SIGNUM EQUITATIS NIGRINIA AUXESIS CUM FELICE AUG. LIB. ET SUIS D D D D.

En voicy une autre du Recueil de Fabretti qui la tire de Rome ſouterraine.

VAL NIGRINIÆ INFANTI INNOCENTISSIME QUE B. ANN. II. M. II. D. X. OR. V. IN PACE.

Fabretti rapporte encore une inſcription ſinguliere où il eſt fait mention d'un *Nigrinianus* qui fut Conſul avec un *Fl. Anicius* dont les faſtes ne font aucune mention, à moins que cet Anicius ne ſoit le même que le Conſul Sergius qui fut collegue de Nigrinianus ſous Conſtantius.

ANTONIN. . . . . .
V. C. PONTIF. ET DECEM VIR.
SA. F. TAUROBOLIO CONFECTO III. KAL. MAI FL. ANICIO ET NIGRINIANO CON. ARAM FELICITER CONSECRAVIT.

Il n'eſt pas aiſé de déterminer le tems de cette inſcription, & de ſçavoir préciſément ſi elle ne ſeroit point de nôtre Prince. Comme ce n'eſt qu'un fragment il faudroit l'avoir vûë & examinée pour en pouvoir tirer quelques lumieres. Car le *Taurobolium* dont il y eſt parlé a commencé vers le tems de Marc Aurelle & n'a finy que fort tard, & il s'eſt encore fait de ces ſortes de ſacrifices ſous Gratien. Le mot tronqué D'ANTONIN qui eſt à la tête de l'inſcription, ne ſçauroit rien decider non plus, n'étant accompagné d'aucun titre qui puiſſe nous marquer que c'eſt ſous quelqu'un des Empereurs qui ont porté le nom d'Antonin. Peut-être trouverez-vous, MONSIEUR, dans

vos recherches curieuſes quelque paſſage qui pourra nous éclaircir ce point de critique, & illuſtrer les faſtes ſur cet endroit. On trouve au reſte pluſieurs perſonnages conſiderables de cette famille. Hadrien avoit promis l'Empire à un Nigrinus, ſi ce dernier eut eu la patience de l'attendre. Il y eut un Nigrinus ou Nigrianus ſous Conſtantius, qui s'étant retiré & fortifié dans Aquilée pour s'y faire declarer Empereur, fut livré aux Romains & condamné à être brûlé vif. Les faſtes font enfin mention d'un Nigrinianus qu'ils appellent tantôt Nigredianus, tantôt Nigrianus, qui fut Conſul & Collegue de Sergius. Il paroît toûjours par ce que j'ay rapporté que le Nigrinianus de nos médailles ne ſçauroit être du tems de Conſtantius non plus que d'Alexandre tyran en Afrique, ſous Maxence, comme on l'a cru juſqu'icy. Il ne ſçauroit abſolument paſſer le tems des Princes que j'ay cité, c'eſt-à-dire d'Aurelien, de Tacite, de Florien, de Probus, de Carus, & de ſes fils. Celui cy doit être renfermé dans le tems de leur regne qui n'a été comme je l'ay déja dit que de dix à douze années. Cela ne ſouffre plus aucune difficulté, & quel party que l'on prenne, & quelque Empereur qu'on luy donne pour parent de ceux que je viens de nommer, il ſe trouvera toûjours des raiſons de con-

venance tant par rapport à la fabrique que par rapport à ces lettres exergales pour ainſi dire K A A. Cependant comme je ne remarque pas le croiſſant renverſé ſur les medailles de ces Princes avant Probus, & qu'il n'eſt point encore gravé ſur les medailles de Probus audeſſus de ces lettres K A A comme il ſe trouve dans les medailles de Carus, de Carinus & de Numerianus, cela m'a donné l'idée d'une nouvelle conjecture, que je ne puis m'empêcher d'ajouter icy. Je ne ſçay ſi Nigrinianus ne pourroit point être le fils de Carinus ou de Numerianus, mais plûtôt du dernier,

1°. Les medailles de Nigrinianus ſont aſſez ſemblables aux medailles de Carus & de Numerianus repreſentez avec leur conſecration. Or comme l'on ſçait que Carinus leur a ſurvecû & qu'on ne trouve aucune medaille de Carinus avec ſa conſecration, il eſt à croire que ces Princes ont dû être conſacrez par ſes ſoins, & l'on preſume par rapport à cet air de jeuneſſe que Nigrinianus pourroit être le fils de Numerianus, & qu'il pourroit avoir été tué par Aper avec le Prince ſon pere, quoique les Auteurs n'en faſſent point mention. Je vous laiſſe à juger, MONSIEUR, des divers ſentimens que j'ay propoſez pour tâcher de découvrir le tems de Nigrinianus. Il eſt toûjours vray de dire, ce qui ſuffit pour mon

ſujet, qu'il n'eſt point le fils d'Alexandre tyran en Afrique, comme on l'a cru, & qu'il ne ſçauroit abſolument paſſer le tems des Princes que ſes medailles m'ont indiqué. C'eſt ce que vous pourrez nous apprendre mieux que je n'ay pû faire quand vous voudrez bien publier vos découvertes ſur ce que vous avez de medailles de tout genre dans vôtre cabinet.

Pour ſuivre, MONSIEUR, le plan que je me ſuis fait de parler icy de quelques Empereurs inconnus, en voicy quelques uns ſur leſquels il faut que je vous propoſe encore mes difficultez. J'ai vû deux medailles differentes d'un *Maximianus jun.* l'une eſt du cabinet de l'illuſtre Mr Foucaut avec cette legende, *Imp. Maximianus jun. Aug.* ſa tête couronnée de laurier & le viſage barbu, au revers *Principi juventutis*, avec le type ordinaire, & dans l'exergue P L C. l'autre que j'ay fait graver & dont le revers eſt different comme on le voit dans la planche, appartient au R. P. Jobert.

On a cru que c'étoit quelqu'Empereur inconnu juſqu'icy, & dont l'hiſtoire ne faiſoit aucune mention. Quelques Antiquaires pretendent qu'il eſt fils du *Galerius Maximianus*, & qu'ainſi pour le diſtinguer de ſon pere il a dû s'appeller le *Jeune* JUNIOR.

Il faut que je vous avoüe de bonne foy que nonobſtant toute la déference & l'eſtime

que j'ay pour eux, je ne ſçaurois être icy de leur ſentiment. Je penſe qu'on ne doit point diſtinguer ce *Maximianus junior* du *Galerius*, qu'il eſt le fils & le pere tout enſemble, le même que nous connoiſſons ſous le nom de *Galerius Maximianus*, pour le diſtinguer du *Fl. Val. Maximianus* qui l'avoit aſſocié à l'Empire.

1°. Autant qu'il eſt permis d'en juger par la phyſionomie dans cet âge des medailles, il reſſemble tout-à-fait au *Galerius Maximianus*.

2°. Le titre de *Junior* qu'il prend dans cette medaille, luy peut auſſi bien convenir qu'à ſon pretendu fils, ſuppoſé même qu'il en eût eu quelqu'un d'Auguſte.

3°. Non ſeulement il luy a pû convenir, mais on a dû le mettre quelquefois comme je le feray voir.

L'on ſçait que *Diocletien* & *Maximien*, dont le premier fut ſurnommé *Jovius*, & le ſecond *Herculius*, d'un commun accord après la huitiéme année de leur regne voulurent, non pas tant pour ſe décharger du fardeau de l'Empire que pour en procurer l'adminiſtration plus heureuſe, s'aſſocier encore deux Collegues. Ils choiſirent Conſtantius, ſurnommé *Chlorus* & Galerius Maximianus, ſurnommé *Armentarius*, à qui ils ne donnerent d'abord que la qualité de *Céſar*. Ces deux-cy reſterent quelque tems

avec cette ſeule dignité de NOBILIS CÆSAR, ſous la conduite de leurs *Peres*, & furent enſuite élevez à la dignité d'Auguſte.

Il y eut donc en même-tems quatre Auguſtes, & enſuite deux autres NOBB. CÆSS. *Nobles Céſars*, que Conſtantius & Gal. Maximianus prirent auſſi pour Collegues, ſçavoir Severus & Maximinus *Daza*; comme nous l'apprend, outre l'hiſtoire, une inſcription ſinguliere de Grut. p. clxxviii. 7.

DD. NN. DIOCLETIANUS ET MAXIMINIANUS INVICTI SENIORES AUGUSTI PATRES IMPERATORUM ET CÆSARUM CONSTANTIUS ET MAXIMIANUS NOBILISS. CÆSARES THERMAS FELICIS DIOCLETIANI AUGUSTI FRATRIS SUI NOMINE CONSECRAV. CEPTIS ÆDIFICIIS PRO TANTI OPERIS MAGNITUDINE, OMNI CULTU PERFECTA ROMANIS SUIS DEDICAVERUNT.

Or comme il y avoit en même-tems quatre *Auguſtes*, dont les deux premiers s'appelloient *Maximiani*, l'on a pû appeller le Galerius *Maximianus* JUNIOR, pour le diſtinguer du vieux, qui prenoit

auſſi le titre de SENIOR par oppoſition du ſecond. Cela ne ſe trouve pas toûjours obſervé dans l'un ny dans l'autre : On ne trouve pas dans toutes les medailles du vieux Maximien, autrement dit *Herculius* le mot de SENIOR, comme auſſi l'on ne trouve pas, que fort rarement le mot de JUNIOR dans celles du Galerius (comme je le pretends ;) mais cela ne ſert qu'à me confirmer davantage dans l'opinion où je ſuis, que celles où il y a ce mot JUN. doivent être du Galerius : Car lors que l'*Herculius* Maximianus étoit le ſeul Auguſte de ce nom, il n'étoit point neceſſaire de mettre SEN. pour le diſtinguer de ſon gendre Galerius, puiſqu'il n'étoit encore que Céſar. Il n'y avoit point de danger que l'on prit l'un pour l'autre, & il étoit aſſez diſtingué par ce titre d'avec les medailles de ſon Pere *Herculius* qui ne paſſa point par cette dignité de Céſar, & qui fut d'abord declaré Auguſte par *Diocletien*. C'eſt auſſi pour cela que l'on ne trouve jamais le titre de *Junior* dans les medailles du *Galerius* avec celuy de NOB. CÆSAR : L'on n'y trouve pas même aſſez ſouvent le prénom de *Galerius* comme dans celle-cy, pour en donner un exemple quoique cela ne ſoit point inconnu : Il eſt pourtant bon de le faire remarquer pour nôtre ſujet MAXIMIANUS NOB. CÆS. ſa tête couronnée de l'au-

rier) (SACRA MONET VRB AUGG ET CÆSS. NN. & à l'exergue AQ. T qui eſt du Galerius, quoyque ce mot *Gal.* ne s'y trouve pas. Le titre de NOB. CÆSAR le diſtinguoit aſſez de l'*Herculius* pour lors, ſans qu'il fut neceſſaire d'y joindre toûjours le prénom de GALERIUS. Mais dès qu'il fut fait Auguſte, comme ils étoient deux de ce nom, l'on a pû, ſans avoir égard à ſon prénom, mettre le mot de JUNIOR dans celui-cy, & le mot de SENIOR dans l'autre. C'eſt auſſi ce que l'on a fait, & ce que l'on voit dans ces deux medailles que j'ay fait graver.

MAXIMIANUS SEN. PF. AUG.
Sa tête couronnée de l'aurier.
) (CONCORD. MILIT. E.
au deſſous P R.

IMP. MAXIMIANUS JUN. AUG.
Sa tête couronnée de l'aurier.
) (SECURIT PEPRET DD. NN.
au deſſous P L C.

Si l'on m'objectoit qu'on ne trouve point le mot de GAL. joint avec celuy de JUNIOR dans la medaille en queſtion, pour determiner que c'eſt le même; je réponds qu'il eſt inutile, & je pourrois dire de même que le MAXIMIANUS *Herculius* dans la medaille que j'en rapporte, n'a point mis ſon prénom non plus que l'autre,

pour faire voir que celles où il y a ce mot SEN. ſont de l'*Herculius*, mais cela n'étoit point neceſſaire non plus, & le titre de SENIOR ne le diſtinguoit que de reſte. Si l'on vouloit donc reconnoître dans leurs medailles trois Maximiens, l'*Herculius*, le *Galerius* & le *Junior* pretendu pour un troiſiéme, j'aurois même droit de dire que le Maximianus SENIOR ne doit pas être le même que l'*Herculius*, parce que ce mot ne ſe trouve pas toûjours dans ſes autres medailles, & qu'ainſi il en faudroit admettre quatre.

L'on pourroit ſuivant ce ſentiment faire encore trois Licinius, de deux que nous reconnoiſſons; ſçavoir, Licinius le pere, qu'il eſt facile de diſtinguer, parce qu'il eſt toûjours avec le titre d'*Auguſte* dans ſes medailles qui nous le repreſentent avec de la barbe, & deux autres jeunes *Licinij*, l'un avec le titre de *Nob. Cæſar* D.N. LICINIUS NOB. C. & qui ſeroit l'aîné, l'autre que l'on prendroit pour ſon cadet & qui pour en être diſtingué auroit le titre de JUNIOR joint à celuy de NOB. CÆS. ce que perſonne ne s'eſt encore aviſé d'avancer. Mais puiſqu'on peut tirer de ſi mauvaiſes concluſions d'un pareil ſentiment, il ne faut point faire difficulté de dire que L'IMP. MAXIMIANUS JUN. AUG. ne ſoit le même que le *Galerius*, il n'en

faut pas douter. On a du moins des raiſons ſuffiſantes pour ſe tenir au ſentiment que j'avance, & ceux du ſentiment contraire n'en ont point données juſqu'icy d'aſſez fortes, pour tirer ce Prince du neant. Une preuve nouvelle que vous m'avez ſuggerée MONSIEUR eſt tirée des faſtes d'Idatius. Ce Chronologiſte au tems de la mort des deux Maximianus en parle de cette maniere.

Anno II. poſt Conſulatum decimum & ſeptimum his conſſ. quod eſt Maxentio III. Solo diem functus eſt Maximianus ſenior. Maximiano VIII. Conſule.

His conſſ. quod eſt Rufino & Voluſiano diem functus eſt Maximianus JUNIOR.

Cela fait voir que cette deſignation de *junior* étoit propre au Galerius que nous connoiſſons, & qu'elle ne luy étoit donnée que pour le diſtinguer du Senior, puiſque l'une & l'autre qualité ſe trouve auſſi-bien dans les Hiſtoriens que ſur les medailles. Il eſt bon de remarquer en paſſant que ce Galerius Maximianus eſt le premier qui ait pris ſur les monnoyes le titre de JUNIOR, comme l'Herculius Maximianus ſon pere, & Diocletien ſont les premiers qui ſe ſoient fait honneur de leur vieilleſſe en prenant le titre de *Seniores* d'où peuvent être venus ces éloges ſi frequents aujourdh'uy dans nôtre Langue, de *Monſeigneur* de *Noſſeigneur*, avec cette difference que le mot de Seigneur

ne ſe prend point pour marquer une ſuperiorité d'âge, mais une ſuperiorité de reſpect ou de dignité & pour un terme qui marque la grandeur ou l'élevation de celuy à qui on le donne.

C'eſt auſſi ſous Diocletien & Maximien qu'à commencé préciſement cet uſage de mettre du côté de la tête le titre de DN. *Dominus noſter*, au lieu de celuy d'*Imperator*, qui ſe trouve d'ordinaire au commencement de la legende des Empereurs qui les avoient precedés. On avoit vû le mot de *Dominus* ſous *Aurelien* & ſous *Carus*.

Deo & Domino nato Aureliano Aug.
Domino & Deo Caro Aug.
Dec & Domino Caro Invic. Aug.

Mais on ne l'avoit point encore vû de la maniere qu'il ſe voit ſur ces deux Princes DN. DD. NN. Cette formule s'eſt enſuite perpetuée dans tous les derniers Empereurs où l'on ne voit plus le titre d'*Imperator* paſſé le regne de Conſtantin.

Le R. P. Hardoüin me paroît fort heureux dans ce qu'il avance, que les medailles où il y a ce mot JUN. dans un certain *Conſtantius*, ſont du *Gallus*, c'eſt une de ſes découvertes à laquelle je ſouſcris d'autant plus volontiers que j'ay des preuves qui me le perſuadent. On confond ordinairement les medailles de ce *Conſtantius Junior*, avec celles de Conſtantius fils de Conſtantin,

Conſtantin, mais ſans entrer dans un autre détail pour ſçavoir ſi ce Conſtantius fils de Conſtantin n'auroit pas pû avoir ce titre de *Junior*, il eſt ſeur que toutes celles où il y a DN. CONSTANTIUS JUN. NOB. C. ſans couronne, & le nez long & preſque aquilain, doivent être du *Conſtantius Gallus*, on en peut apporter pluſieurs raiſons.

1°. Les medailles du fils de Conſtantin avec le titre de NOB. CÆS. ſont toutes d'une autre fabrique, & frappées, comme il eſt aiſé de voir du tems de *Conſtantin*, au lieu que celles du *Gallus*, ſont d'une fabrique un peu differente & ſemblable à celle des autres Empereurs du tems de Julien.

2°. C'eſt que le fils du Grand Conſtantin fut fait Auguſte, beaucoup plus jeune que celuy-cy ne paroît avec le titre de NOB. CÆS. ſeulement, comme on le peut voir dans leurs monnoyes.

3°. Les medailles que nous trouvons du Conſtantius fils de Conſtantin & connu pour tel, frappées lorſqu'il étoit encore fort jeune, nous le repreſentent toutes couronné de laurier, ou autrement, & s'il s'en trouve quelqu'une à tête nuë, il eſt aiſé d'en reconnoître la difference, au lieu que celles de *Conſtantius Gallus*, avec ce titre de JUNIOR joint à celuy de NOB. C. ſont toutes ſans couronne, ou

plûtôt ſans diademe, quoiqu'il y paroiſſe beaucoup plus vieux que n'étoit le *Conſtantius* fils de Conſtantin quand il fut fait *Auguſte*. Il faut même ajouter que non ſeulement celles où il y a le mot de JUNIOR accompagné des autres circonſtances dont j'ay parlé, doivent appartenir au *Gallus*, mais encore toutes celles que l'on trouve ſans ce mot JUN, qui le repreſentent un peu âgé, & la tête nuë, comme celles de Julien l'Apoſtat, N. Céſar ſon frere. Il eſt donc ſans doute que celles-cy doivent être d'un autre Prince que de Conſtantius fils de Conſtantin, la fabrique étant trop differente eu égard au tems que Conſtantius n'étoit encore que *Céſar*, & ſemblable à celles de ce même Conſtantius fils de Conſtantin, frappées avec le titre d'Auguſte, vers la fin de ſon regne ſous qui Gallus fut fait *Céſar*. Il n'eſt pas le ſeul dans ce tems qui ſoit repreſenté ainſy la tête nuë, outre Julien ſon frere, on voit encore le même uſage dans *Magnence* & dans *Decence* qui ſont toûjours la tête nuë, n'étant encore que *Céſars*. On les trouve même avec le titre d'*Auguſte* le plus ſouvent ſans couronne ou plûtôt ſans *diademe*, qui étoit pour lors en uſage. La couronne de laurier ne paſſe guéres le tems de Conſtantin. On la trouve encore dans ſes enfans

avec le titre de *Céſars*, mais après qu'ils furent Auguſtes, ils ne prirent guéres que le diademe que Conſtantin avoit mis en uſage, comme on le voit dans la plûpart de ſes monnoyes. Je ſçay qu'Aurelius Victor dit que c'eſt l'Empereur Aurelien qui ſe ſervit le premier du diademe, on cite même une medaille du Cabinet du Duc Darſchot, où il ſemble qu'Aurelien ait un diademe, mais je ne l'ay point encore vûë nulle part; ainſy à proprement parler, il ne commença que ſous Conſtantin. Ce ne fut même, comme il me paroît, qu'après cette inſigne bataille qu'il remporta ſur Maxence par le ſigne de la croix qu'il avoit vû au ciel, & qu'il fit incontinent figurer ſur ce *Labare* ſi fameux dans l'antiquité, qui luy fut un preſage certain de tant de victoires. Ce même uſage de porter un diademe ſe perpetua dans ſes ſucceſſeurs, & l'on ne voit preſque point dans la ſuite de couronne de laurier, non plus que de couronne radiale, que je ne remarque plus après Conſtantin le jeune dans les monnoyes des Empereurs. Dans Conſtantius ſon frere il ſemble qu'on en voit de laurier, mais elle eſt ornée & mêlée de pierreries, & doit être regardée comme un veritable diademe.

Il me reſteroit, MONSIEUR, à vous propoſer encore mes conjectures ſur pluſieurs

autres medailles de ce genre, ſi elles n'entroient pas dans quelques deſſeins, que l'étude eſſentielle à ma profeſſion, ne m'a pas donné le loiſir d'achever. Vous ſçavez qu'une carriere auſſi vaſte que celle de la Medecine ne permet pas à un homme qui veut en parcourir même une petite partie de ſe détourner beaucoup. Un tems viendra neanmoins que je pourray me partager plus aiſément, & que je publieray ce que vos conſeils, & vôtre exemple m'ont, pour ainſy dire, fait entreprendre. Vous ne me reprocherez plus après cela, comme vous faites depuis long-tems, que je me laiſſeray enlever ce que je puis avoir fait de remarques dans l'eſpece de monuments dont on fait aujourd'huy tant de recherches. Mais, MONSIEUR, à quoy tient-il que vous ne nous donniez une infinité d'Ecrits que j'ay vû naître, & où le public trouveroit ſans doute, comme dans tout ce qui a paru juſqu'icy de vous, autant de recherches curieuſes, que de découvertes dans le goût des gens-de-lettre du premier ordre? Quand même vous ne feriez que publier vôtre Cabinet, de combien de *morceaux d'érudition*, pour me ſervir de vos termes quand vous parlez de vos Antiques, le public ne profiteroit-il pas. La belle inſcription Grecque d'Athene de 2400. ans, entre autres marbres que vous